Envoyé en préfecture le 15/01/2021

Reçu en préfecture le 15/01/2021

Affiché le

ID: 074-257400135-20201106-D2020_035-DE



N° 2020 - 035

République française - Département de la Haute-Savoie

Syndicat Intercommunal de Flaine EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du Vendredi 6 novembre 2020

Objet: Acompte subvention 2021 Garderie « Les P'tits Loups »

L'an deux mille vingt,

Le 6 novembre à 18 h 30,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie d'Araches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches: Jean-Paul CONSTANT, Inès NAVILLOD

Magland: Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Sabine TOUNA, Kader

KHADRAOUI

<u>Etaient excusés :</u> Marjolaine LEVEQUE, Julien DELEMONTEX, Jeanne VAUTHAY, Laurène CAUL-FUTY, Sophie DEPOISIER, Peter JULES, Rozenn DURAND, Gwenaël RUAU

Inès NAVILLOD a été élue secrétaire de séance.

En exercice: 10

Date de convocation : 27/10/2020

Présents: 6

Date d'affichage : 28/10/2020

Votants: 6

volants . o

Votes pour : 6

Votes contre: 0

Abstention: 0

M. Le Président informe les membres du Comité que, pour permettre au Syndicat Intercommunal de Flaine de verser la subvention de la Garderie Les P'tits Loups, en début d'année 2021, avant le vote du budget primitif 2021, il est proposé de verser la subvention sous la forme d'un premier acompte 2021, calculé sur la base de la subvention votée au budget 2020, à savoir 15 000 €.

La subvention sera donc versée sous la forme d'un premier acompte de 7 500 € en janvier 2021.

Après le vote du budget primitif 2021, une éventuelle régularisation sera effectuée et le solde sera versé.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve cette décision.

Pour copie conforme au registre

Le Président, M. Johann RAVAILLER